

MOUVEMENT INTER-RÉGIONAL DES AMAP

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PLAN D'ACTION 2021-2022



Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP

MIRAMAP
58 rue Raulin, 69007 LYON
miramap.org

Rapport d'activité 2020 et plan d'action 2021-2022 soumis à l'AG du
MIRAMAP de mars 2021.

Le Mouvement Inter-régional des AMAP

Rapport d'activité 2020 & Plan d'action 2021-2022

p.3	Introduction
p.4	Mémo des chantiers en développement 2021-2022
p.5	Zoom sur quelques projets et actions
	- Gestion de crise « COVID 19 et AMAP » : une coopération renforcée à l'échelle interrégionale
	- L'accessibilité alimentaire : un défi commun pour le mouvement des AMAP
	- Lancement d'un DLA pour répondre autant aux enjeux de garantie de l'éthique qu'aux problématiques économiques et fiscales
	- Fêtes des AMAP : 20 ans, un anniversaire à célébrer en 2021
	- De la BD 'Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?' à un chantier installation-transmission
p.11	Vie associative
p.13	Récapitulatif des projets du MIRAMAP au regard du Projet Stratégique : les actions réalisées en 2020 et celles à venir en 2021-2022

Ce document n'est pas une liste exhaustive des actions réalisées en 2020 et à venir en 2021-2022. Ce rapport met en évidence les principaux axes d'intervention autour desquels s'est organisée en 2020 et se développera l'action du MIRAMAP en 2021-2022.

Les missions du MIRAMAP

- renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun), et le soutien de démarches de garantie de cette éthique sur les territoires,
- mutualiser les expériences et les pratiques,
- assurer la représentation des AMAP au niveau national,
- développer une souveraineté alimentaire locale par la réalisation d'actions en partenariat avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'éducation populaire, au niveau national et international.

Introduction

Depuis février 2020, les actions du MIRAMAP se déclinent autour du cadre fixé dans le **Projet Stratégique du Mouvement des AMAP 2020-2025**. Afin de mettre en avant la continuité et l'état d'avancement des différents chantiers, ce document réunit le rapport d'activités 2020 et le plan d'actions 2021-2022.

Les projets et chantiers en cours sont nombreux. L'enjeu est de réussir à les concrétiser avec les moyens financiers et humains mobilisables, tout en mobilisant davantage de moyens...

L'année 2021 est sur ce point déterminante avec de nouveaux financements potentiels (plan de relance notamment) et aussi le financement principal de l'activité attachée à notre « Programme de Développement Agricole et Rural » dont le renouvellement passera par un nouvel appel à projets du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation sur les fonds Casdar 2022-2027.

Par ailleurs, notre nouvelle organisation autour du Projet Stratégique permet **d'avancer pas à pas vers plus de participation**. L'enjeu est que chacun puisse y trouver sa place. Plus nous serons nombreux à porter les actions et plus elles auront de portée !

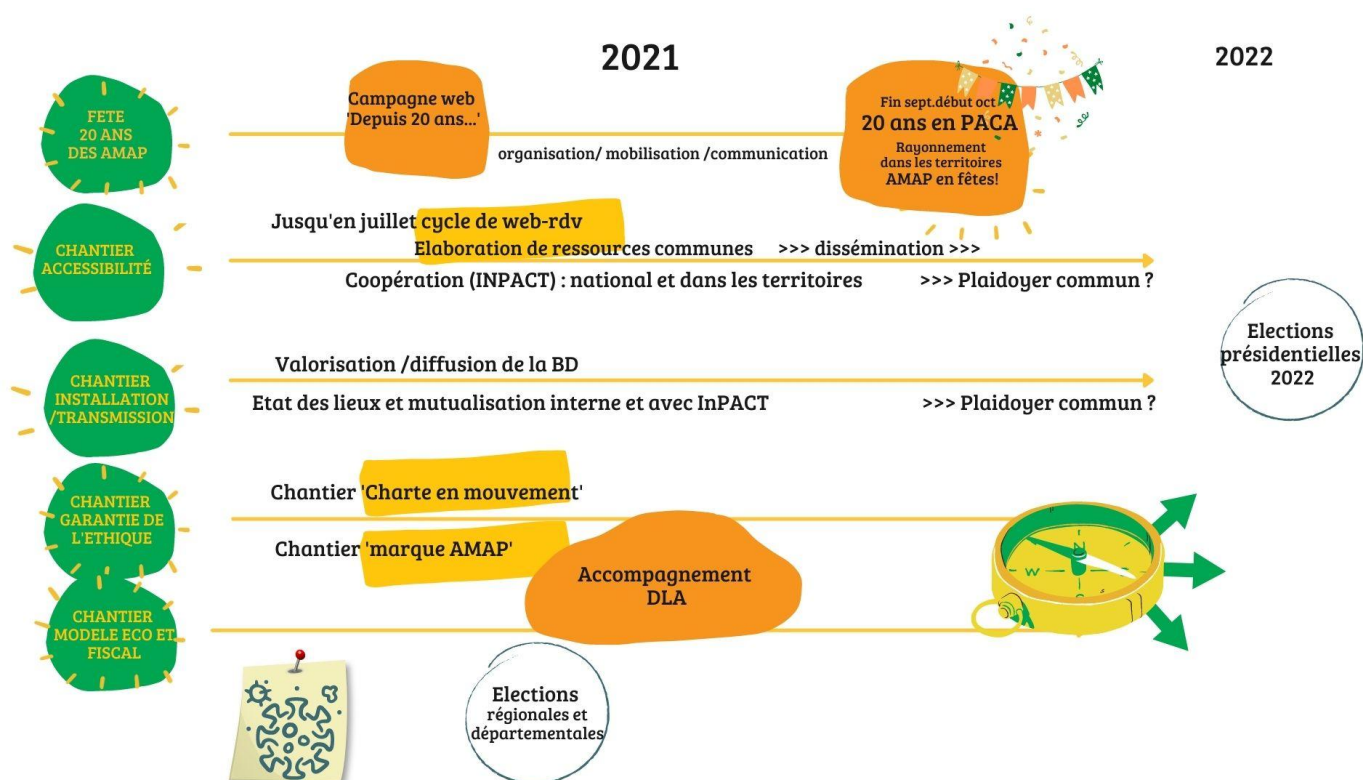
La coopération à tous les niveaux est une des clés : un grand merci à toutes celles et ceux, bénévoles, administrateurs.trices et salariée.es du MIRAMAP, des réseaux d'AMAP et des AMAP qui participent à construire et renforcer toutes ces coopérations !





Rencontre Nationale des AMAP, les 7, 8 et 9 février 2020 à la Bergerie de Villarceaux

Mémo des chantiers phares 2021-2022



Zoom sur quelques projets et actions

✪ Gestion de la crise « COVID 19 et AMAP » : une coopération renforcée à l'échelle inter-régionale

Contexte :

En s'appuyant sur leur organisation en réseau, les AMAP se sont rapidement adaptées aux mesures sanitaires imposées en mars 2020, et ont pu démontrer leur résilience. Comme titrait le Journal Reporterre le 27 mars 2020 : « Les Amap, îlots de lien social dans l'océan du confinement ».

Aujourd'hui, en mars 2021, les mesures sanitaires sont toujours là et depuis 2 mois la mise en place d'un couvre feu à 18h est lourd à porter pour les bénévoles et les paysan.nes.

La gestion de la crise sanitaire et économique liée au COVID 19 a pris une place importante dans les actions menées en 2020 et 2021, tout en s'appuyant et en renforçant la coopération et les travaux autour des 4 axes stratégiques du Mouvement : consolider, renforcer les solidarités, influencer les politiques publiques, rendre visible notre projet de société.

Réalisations :

- Création d'une rubrique sur le site miramap.org : 23 articles réalisés (<http://miramap.org/-COVID-19-et-AMAP-Toutes-les-informations-.html>)
- Réalisation régulière d'état des lieux sous forme de réunions d'échanges
- Veille et diffusion d'informations sur les recommandations sanitaires et les démarches à suivre auprès des autorités
- Réponses aux nombreuses sollicitations extérieures et questions des AMAP
- Relations médias : réponses aux sollicitations nombreuses, réalisation d'un dossier de presse '[Traverser les crises, la résilience du système AMAP](#)', réalisation de revues de presse
- Renforcement du partenariat avec la Confédération Paysanne : co-signature de courrier au gouvernement, signature de communiqués...
- Interpellation du gouvernement pour clarifier l'interprétation des textes législatifs et pour demander à trouver des solutions face au couvre-feu.



En cours et à venir :

- Mobilisation inter-régionale pour trouver une solution face à l'épuisement des bénévoles et des paysans en AMAP en période de couvre-feu : suivi des interpellations des pouvoirs publics à différents niveaux et relation médias.
- Participation au projet RESICO : « Dynamiques et impacts des initiatives citoyennes sur la résilience des systèmes alimentaires pendant la crise de la covid-19 » porté par l'INRAE UMR Innovation au nom d'un consortium réuni autour du RMT Alimentation locale (Terralim, Greniers d'abondance, Resolis...). Ce projet s'inscrit dans la suite des travaux « Manger au temps du Coronavirus ». La demande de financement est en cours auprès de la Fondation Carasso.

🌱 L'accessibilité alimentaire : un défi commun pour le mouvement

Alors qu'un atelier animé lors de la rencontre nationale des AMAP de février 2020 lançait le chantier interrégional sur les questions d'accessibilité alimentaire qui avait germé en 2018, l'accroissement des inégalités alimentaires et leur mise en lumière dès le premier confinement en mars et avril 2020 ont réaffirmé la nécessité d'une coordination ambitieuse de l'action collective dans le mouvement des AMAP.

Renforcer l'action collective dans le mouvement des AMAP

Entre avril et juillet, plusieurs réunions d'un groupe de travail ont permis de structurer un **réseau d'échange de savoirs et savoir-faire en AMAP autour de l'accessibilité alimentaire**. Compte tenu de la complexité des problématiques d'accessibilité alimentaire qui appelle à penser l'action collective dans des positionnements politiques et éthiques communs, le GT a proposé de **prendre le temps (un an) de l'acquisition de connaissances et de l'analyse des enjeux et des situations en s'appuyant autant sur des expérimentations d'AMAP et de réseaux d'AMAP dans les territoires que sur les ressources de chercheurs et de partenaires de la lutte contre la pauvreté**.

- Création et animation d'un **cycle de web-rencontres thématiques mensuelles de novembre 2019 à juillet 2020** ouvert à toutes et tous associant chercheurs, partenaires et porteurs d'initiatives ;
- Structuration progressive du **recueil et diffusion d'initiatives en faveur de l'accessibilité d'AMAP et de réseaux d'AMAP** (ex : article 'note de récolte d'initiatives en AMAP')
- Organisation d'une **première journée collective d'échange en AMAP le 13 février 2021** avec 35 participants ; programme basé sur l'identification de questionnements à approfondir collectivement issues des 3 premiers rdv-web.

Le **groupe de travail 'accessibilité' du MIRAMAP** compte aujourd'hui des membres de 9 réseaux d'AMAP reflétant une **volonté partagée d'agir collectivement pour un accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous**. Soulignons l'engagement remarquable des équipes bénévoles et salariées des réseaux d'AMAP Aura, IDF, Hauts-de France et des Paniers Marseillais dans cette mise en mouvement commune !



Cycle Accessibilité alimentaire & AMAP : des web-rdv mensuels

- Partager des analyses autour des inégalités alimentaires et construire une culture commune autour de l'accessibilité alimentaire ;
- Se nourrir des travaux de chercheurs et s'inspirer d'initiatives de partenaires ;
- Partager des savoirs et savoir-faire en AMAP pour renforcer nos capacités d'actions collectives.

Le cycle en chiffres :

- 4 web-rdv depuis novembre 2019 ; 9 intervenants associés à la démarche
- 295 personnes inscrites au cycle ; environ 65 participants à chaque rdv (2/3 membres du mouvement des AMAP, 1/3 issu d'autres associations, élus, chercheurs, membres d'institutions) ; 1 à 2 mails d'info par mois.
- Plus d'une quinzaine de réunions de travail jusqu'à aujourd'hui

Objectifs en 2021 :

- Poursuivre l'animation du cycle de web-rencontres mensuelles, comme espace d'apprentissage qui a fait ses preuves d'un point de vue pédagogique
- Elaborer des enseignements communs avec la production de ressources pédagogiques pour soutenir et renforcer les capacités d'action des AMAP et des réseaux d'AMAP dans les territoires.

Tisser des coopérations au niveau national

En articulation de cette dynamique dans le mouvement et parce que la construction de réponses structurelles aux inégalités alimentaires ne peut s'envisager seul, depuis un an, le MIRAMAP a poursuivi son action de mise en réseau au niveau national, en écho des partenariats dans les territoires qui se tissent avec des acteurs associatifs et/ou institutionnels de la lutte contre la pauvreté.

Soulignons l'implication du MIRAMAP au sein de deux collectifs : le Collectif pour une 'Sécurité Sociale de l'Alimentation' et le Groupe de Travail Alimentation du Pôle InPACT national.

En tant que co-animateur du GT alimentation d'InPACT, le MIRAMAP a impulsé une mobilisation autour des problématiques d'accessibilité qui a conduit début 2021 au dépôt en commun de projets auprès de financeurs et notamment dans le cadre du Plan de relance du Gouvernement autour de la mesure 'Alimentation locale et solidaire' (volet A national), avec le Réseau CIVAM en chef de fil.



Objectifs en 2021 :

- Alors que l'alimentation durable, et souvent locale, est devenue une proposition concrète alternative au don alimentaire et de lutte contre les inégalités alimentaires promue par les politiques publiques : quel socle commun d'analyse, de positionnements et de propositions politiques et de développement pouvons-nous bâtir ? Au niveau national et dans les InPACT territoriaux ? Et en coopération avec les acteurs de la lutte contre la pauvreté ? Tel est le leit motiv de nos orientations à InPACT pour les mois à venir.
- La création d'un petit groupe ad-hoc au GT 'accessibilité' et à la Commission 'représentation et partenariat' du MIRAMAP sera nécessaire pour structurer les coopérations avec nos partenaires nationaux, ainsi que les actions qui relèveront davantage du plaidoyer. A articuler aussi notamment avec le cercle stratégique 'Influencer avec d'autres les politiques publiques'.

🌱 Lancement d'un DLA pour répondre autant aux enjeux de garantie de l'éthique qu'aux problématiques économiques et fiscales

Suite aux travaux réalisés au cours des années précédentes et aux décisions prises lors des 2 AG 2020*, le bureau, la commission éthique et juridique ainsi que les GT « Marque » et « Charte en Mouvement » ont mené plusieurs actions pour alimenter et partager les sujets en interne. En parallèle, le MIRAMAP a obtenu la mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement, avec le BGE Auvergne. Ce DLA réunit ces deux vastes objectifs intimement liés : « consolider le modèle économique et fiscal des réseaux d'AMAP » et « améliorer la gestion de la marque AMAP ».

*Rappel des décisions prises en AGs 2020 :

- Validation d'un mandat au futur bureau pour un travail de révision des statuts, et règlement intérieur si besoin en 2021 au regard de la nouvelle organisation à mettre en place

- Validation d'un mandat à la Commission éthique et juridique pour relancer le chantier autour de la Marque AMAP
- Lancement d'un chantier de consolidation des modèles économiques et financier des réseaux d'AMAP

Le DLA 2021-2022

En amont de la mise en place de l'accompagnement, un **diagnostic partagé** très complet a été établi par la chargée de mission Marie Bar avec le bureau, et les salariées du MIRAMAP, suite à plusieurs entretiens avec des membres de la commission éthique et juridique, des administrateurs représentants de réseaux régionaux et représentants d'AMAP, et des amapiens.

Un appel d'offre va être lancé en mars 2021 avec les grandes lignes suivantes :

Le consultant aidera et outillera le mouvement des AMAP pour :

- **Définir le socle commun du mouvement des AMAP**, incluant des clarifications en termes de démarche commune d'amélioration continue des pratiques AMAP et le cadre de protection de la marque AMAP
- **Analyser l'impact des différents régimes fiscaux applicables**
- **Structurer le modèle socio-économique**

Faire vivre la charte, clarifier la gestion de la marque AMAP : des sujets complexes qui demandent des processus participatifs solides pour avancer sereinement et collectivement !

Lors de l'AG 2020 du MIRAMAP, la décision a été prise de lancer, en parallèle et de manière coordonnée par la Commission Ethique et Juridique du MIRAMAP, deux chantiers :

- Un chantier autour des démarches d'amélioration des pratiques pour faire vivre la Charte des AMAP
- Un chantier autour de la gestion de la Marque AMAP qui demande à être mieux définie et clarifiée.

Un **groupe de travail sur la marque s'est réuni dès mars 2020** pour faire un état des lieux de l'historique de ce dossier et des besoins pour proposer un processus de travail collectif. En juillet 2020, une première réunion d'échange ouverte a permis de réunir une quinzaine de participants de différents réseaux d'AMAP pour partager les enjeux sous-jacents à ce chantier sur la marque AMAP. Dès octobre, nous avons convenu qu'un **appui et des compétences extérieures étaient centraux** pour nous former et nous accompagner dans la construction de nos stratégies de gestion de la marque.

Par ailleurs, le GT 'Charte' n'avait pas encore lancé ses actions et en allant trop vite sur la marque, nous prenions le risque d'avancer sans prendre en compte l'ensemble des besoins et enjeux. Nous avons alors mis en pause les démarches engagées

pour organiser une formation sur la marque avec plusieurs avocats.

Des membres de la commission ont alors soutenu le **lancement des travaux du GT 'charte'** qui fin décembre a envoyé un questionnaire au sein des équipes des réseaux d'AMAP pour 'prendre le pouls' et faire un premier état des lieux des pratiques d'accompagnement, outils, questionnements et besoins de chacun pour faire vivre la Charte des AMAP. Les réponses synthétisées ont permis d'animer des **échanges lors d'une réunion mi-février 2021 et ainsi dessiner des pistes de travail autour de la construction d'un cadre commun d'accompagnement et l'élaboration d'outils pédagogiques favorisant les démarches d'évaluation participative dans le mouvement.**

La possibilité d'être accompagné dans le cadre d'un DLA ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives pour poursuivre plus sereinement les travaux démarrés en 2020.

La consolidation du modèle économique et fiscal des réseaux d'AMAP

Ce chantier a été identifié comme **action phare du Projet stratégique 2020-2025** « Etudier les différents modèles économiques et financiers par lesquels les réseaux d'AMAP pourraient se consolider », et il a été officiellement lancé lors de l'AG du 10 octobre 2020.

Au-delà d'améliorer la situation économique des réseaux, il s'agit aussi de **sécuriser le cadre juridique et fiscal des organisations du Mouvement des AMAP** suite aux différentes décisions de justice émises entre 2011 et 2015 (voir un aperçu des enjeux ici : <http://miramap.org/IMG/pdf/fiche-fiscalite-AMAP.pdf> et <http://miramap.org/Communique-du-MIRAMAP-les-AMAP-ne.html>).

Ce chantier amènera à **définir des évolutions organisationnelles positives qui engageront toutes les structures**, allant dans le sens de plus de cohésion et d'une structuration plus importante et donc plus « solide » aussi pour faire face, notamment à la récupération mercantile du “marché” que représentent les circuits courts et donc les AMAP, revers de la médaille de l'engouement actuel...

L'année 2020 a été consacrée à dresser **un état des lieux de l'existant sur ce sujet, retracer l'historique et consulter deux avocats pour identifier les suites à donner**. En 2021-2022, ce chantier sera accompagné par un ou plusieurs experts identifiés suite à l'appel d'offres DLA.

🌱 Les 20 ans des AMAP : un temps fort 2021

Au début de l'été 2020, les membres du réseau Les AMAP de Provence nous informaient que **2021 était l'année des 20 ans des premières AMAP en PACA et qu'ils souhaitaient célébrer cet anniversaire et le faire rayonner largement dans le Mouvement des AMAP** en associant le MIRAMAP et l'ensemble des réseaux d'AMAP qui le souhaiteraient. L'année dernière nous célébrions les 10 ans du MIRAMAP à Villarceaux, **en 2021, festoyons autour des 20 ans des AMAP** notamment lors d'un grand week-end à l'automne prochain!

Faire une grande fête des 20 ans des AMAP pour nous rassembler, pour porter haut et fort un message sur notre mouvement : son histoire, son bilan et sa vision d'un avenir radieux :) de l'agriculture et l'alimentation réconciliées et citoyenne.

Un anniversaire pour rappeler que les intuitions de certains il y a 20 ans ont mis la question alimentaire sur le devant de la scène. C'est parti d'une utopie, d'un pari un peu fou, sans que les pionniers sachent vraiment ce que ça allait donner. Les AMAP ont essaimé à travers toute la France et bien plus loin ; le mouvement s'est créé et développé en réseaux presque partout. Notre initiative en a inspiré beaucoup d'autres et la notion de circuits-courts est née et a été définie légalement. Une partie de la société civile se l'est appropriée et se reconnaît maintenant dans un récit commun. Nous avons contribué à bousculer le paysage de l'agriculture ; nous l'avons reliée à l'alimentation et à la solidarité et aujourd'hui les décideurs politiques commencent à prendre les questions alimentaires et d'accessibilité en main à tous les niveaux.

Depuis 20 ans les circuits courts se sont démocratisés et la crise sanitaire a confirmé leur pertinence et en particulier la résilience des AMAP. Au départ comme maintenant, tout n'est pas homogène dans notre mouvement. Il évolue et se tourne vers l'avenir.

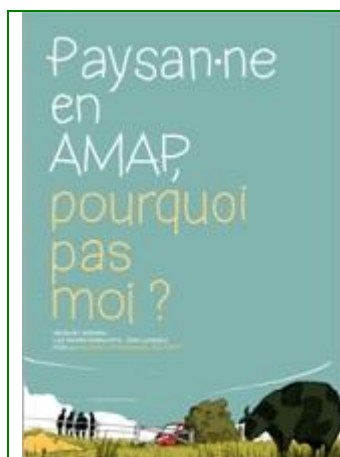
Notre bilan est fabuleux. Des milliers de familles partenaires de paysans rémunérés en fonction des couts de production pour une vie digne. Des fermes pérennes, des AMAP sur tout le territoire, des réseaux constitués autour d'une quinzaine de salariés et des dizaines de bénévoles. En 20 ans !

Des réunions ont lieu depuis septembre 2020 pour commencer à **dessiner les contours de cet anniversaire autour de l'organisation d'un évènement commun en PACA à l'automne** et pour le faire rayonner dans le mouvement des AMAP ! AMAP en fêtes pourrait alors devenir cette année **les 20 ans des AMAP** ! De plus, une campagne de communication web sera lancée au mois d'avril 2021 autour de 8 visuels [cf. page 21].

Objectifs des mois à venir : Préparer, organiser, mobiliser, et communiquer !

🌱 De la BD 'Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?' à un chantier installation-transmission

La question de l'accompagnement à l'installation revient régulièrement dans les échanges lors de rencontres et d'ateliers AMAP et des travaux se déploient dans certains territoires (notamment en AuRA et en IdF). Si ce sujet a été clairement identifié pour un lancement en 2021 lors de l'AG 2020, c'est la réalisation et la parution de la BD 'Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?' qui marquent vraiment le début du chantier interrégional.



2 ans après la précédente parution, « Amapien.ne, pourquoi pas moi ? », les réseaux d'AMAP publient une nouvelle BD : « **Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?** » toujours en collaboration avec le dessinateur Jean Leveugle.

Ce nouveau tome passe de l'autre côté de ces partenariats innovants et solidaires pour comprendre les réalités du métier de paysan.ne et les difficultés du parcours à l'installation.

Cette BD offre un autre éclairage sur les propositions concrètes que portent les AMAP pour répondre aux défis agricoles et alimentaires actuels.

Télécharger et commander la BD et en savoir plus : <http://miramap.org/BD-Paysan-ne-en-AMAP-pourquoi-pas-moi.html>

Le renouvellement des générations de paysan.ne.s est en effet un enjeu majeur des années à venir et il faut favoriser l'installation et la transmission (des fermes, des savoirs, des savoir-faire).

Le modèle AMAP intéresse notamment les porteurs et porteuses de projets non issus du milieu agricole. On sait combien les premières années de l'installation agricole représentent une étape critique des projets. Le partenariat en AMAP peut apporter des garanties financières (préfinancement de la récolte) auprès des banques notamment mais aussi de la trésorerie pour permettre au paysan.ne de faire face à ses charges. Le partenariat AMAP peut également permettre de sécuriser des installations en facilitant les changements sur la ferme : association, développement d'un nouvel atelier et/ou en permettant de faire face à des aléas climatiques, personnels...

Enfin, et on sait combien cela est important en agriculture, le partenariat AMAP engage les amapien.nes à soutenir moralement leurs paysan.nes en maintenant le lien, en s'intéressant à leurs métiers, leurs pratiques, et en les décloisonnant du milieu agricole.

Réalisé

La première action d'un petit groupe de salariés des réseaux et d'administrateurs qui s'est réuni sur la question de l'accompagnement à l'installation a été de commencer un état des lieux dans ce que font ou vont faire les réseaux d'AMAP.

A venir

Finaliser l'état des lieux et le partager. Mieux partager aussi sur ce qu'il se bâtit au GT installation/transmission d'InPACT, comme le "plaidoyer transmission". Et d'ailleurs un **séminaire aura lieu le 15 juin 2021 de 10h à 16h à Paris** avec un temps de partage et d'interconnaissance sur les actions en lien avec l'installation-transmission avec les réseaux membres d'InPACT.

L'heure est aujourd'hui à la mobilisation collective pour que de nouvelles fermes paysannes, diversifiées et à taille humaine voient le jour et que les consommateurs et consommatrices retissent des liens solidaires avec celles et ceux qui les nourrissent.

Vie associative du MIRAMAP

.....
Les adhérents du MIRAMAP en 2020 > <http://miramap.org/-Les-adherents-.html>

- 13 Réseaux adhérents
- 36 AMAP adhérentes
- 2 Paysans adhérents
- 7 Sympathisants



Les membres du Collectif MIRAMAP en 2020

15 personnes sont au Collectif MIRAMAP en 2020, dont 5 membres au Bureau (* dans la liste)

Collège « réseaux » (9 personnes)	Collège « AMAP » (6 personnes)
Réseau des AMAP IdF : Florent Sebban , paysan et Evelyne Boulongne* , amapienne	Élisabeth Carbone* , AMAPiens au Pays de Brive, Limousin, amapienne
Réseau des AMAP AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes) : Jean-François Baudin , amapien	Florence Ghioldi , AMAP'PLUS à Cadaujac - Aquitaine – amapienne
Les AMAP de Provence : Denis Carel , paysan et André Lopez , amapien, suppléante : Laure Barbier Constantin , amapienne	Chloé Afghahi , AMAP Elément terre - IDF, amapienne
LorAMAP - Réseau des AMAP de Lorraine : André Bergot , paysan	Amandine Fresneau , AMAP La Courgette Solidaire à Saint Denis – IdF – amapienne
Réseau Haut de France : Éric Gaillard* , amapien	Samantha Reynolds , A MA Portée AMAP de Vernon – Normandie – amapienne
Réseau de Bourgogne Franche-Comté : Benoit Gauthier* , amapien et Sébastien Barbati* , amapien	Gwénael Ogier , paysan en Lorraine

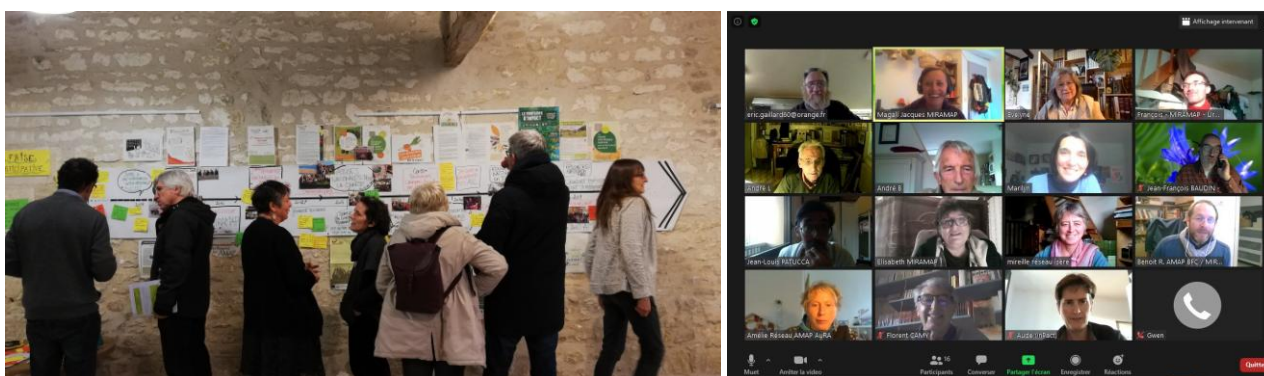
Les espaces de coopération et de travail

Une organisation en 4 cercles stratégiques pour favoriser les échanges et la réflexion pour nourrir l'action collective (cf. Projet Stratégique du Mouvement des AMAP 2020-2025).

Une dizaine de groupe de travail étaient actifs en 2020 et se poursuivent en 2021. Ces groupes sont « à cheval » entre la réflexion sur un sujet précis et la mise en œuvre concrète d'actions, qui relèvent alors des organisations porteuses.

Deux réunions inter-salarié.es ont été organisées à l'automne et en janvier, et 2 autres sont prévues en 2021. Ces temps d'interconnaissance et d'échange 'entre pairs' contribuent à renforcer nos coopérations interrégionales et partager analyse et réflexion autour de nos pratiques professionnelles.

Les chantiers inter-régionaux permanents : partage d'expériences, garantie de l'éthique et outils supports: Clic'AMAP et AMAP'artage.



Photos collectives

- lors de la Rencontre Nationale des AMAP, les 7, 8 et 9 février 2020 à la Bergerie de Villarreux
- lors de l'atelier interrégional « Bilan et perspectives de la mise en œuvre du Projet Stratégique du Mouvement des AMAP / 2020-2021 » 20 et 21.11 2020

L'équipe salariée du MIRAMAP

- **Coralie Jasse** (0.2 ETP) assure le secrétariat et la comptabilité. Elle est également salariée du réseau des AMAP de PACA « Les AMAP de Provence ».
- **Magali Jacques** (0.8 ETP) anime et coordonne les chantiers répondant aux orientations et au plan stratégique du MIRAMAP.
- **Marilyn Métayer** (0.8 ETP) coordonne et supervise la conduite du projet stratégique du MIRAMAP.

Le Bureau a décidé de passer Marilyn et Magali en catégorie 4 'coordinatrice de réseaux-animatrice' de la convention collective de la Confédération paysanne à laquelle le MIRAMAP se réfère, classification de poste qui correspond mieux aux missions qui leur sont confiées et aux tâches réalisées.

Et parce que les chantiers collectifs sont menés en coopération avec les réseaux d'AMAP, nous souhaitons saluer ici l'action menée par les salarié-e-s, services civiques et stagiaires des différents réseaux d'AMAP !

RGPD

PASSER À L'ACTION
en 4 étapes

Construction de la politique de protection des données au MIRAMAP en respect du RGPD

Dans la continuité des travaux engagés fin 2019 dans un Gt interrégional autour du RGPD et en s'appuyant sur les fiches méthodes alors créées [voir [Kit RGPD pour les AMAP](#) et [Mémo RGPD pour les réseaux d'AMAP](#)], le MIRAMAP a mandaté un GT interne (réunion une fois par mois depuis octobre 2020) pour élaborer un registre de traitement des données personnelles que le MIRAMAP collecte et mettre en place un ensemble de procédures et règles internes pour assurer une gestion et une protection conformes à nos obligations légales. Démarche à poursuivre en 2021

Récapitulatif des projets du MIRAMAP au regard du Projet Stratégique



Déclinaison des actions réalisées et à venir du MIRAMAP pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Développer le maillage territorial du Mouvement	
<i>Cultiver des pratiques associatives participatives</i>	<p>Objectif 2020 : La transformation de la vie associative du MIRAMAP en articulation avec la gouvernance de la mise en œuvre du projet stratégique est un chantier qui s'inscrit pleinement dans cette recherche de pratiques collectives participatives.</p> <p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'animation des 4 cercles stratégiques permettant de renforcer les dynamiques participatives a démarré en 2020. Si le cercle 'rendre visible' a pu se réunir de nombreuses fois en 2020 et coordonner différents GT, c'est en novembre que les 3 autres cercles ont organisé leurs premières réunions lors d'un atelier interrégional - l'action collective s'étant plutôt structurée dans des groupes de travail dédiés à des projets particuliers ou via les commissions du MIRAMAP. • Le cercle d'animation-cohérence s'est réuni fin novembre, après un temps de formation mise à niveau, il a formulé des propositions d'amélioration des rouages de la nouvelle organisation collective en expérimentation. • Des supports de présentation sur les principes de gouvernance partagée adaptés aux AMAP et au collectif MIRAMAP ont été réalisés. <p>Orientation 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour permettre à chacun de participer et trouver sa place : améliorer les rouages de notre organisation collective en favorisant notamment sa lisibilité et en développant des outils collaboratifs adaptés • 2 sessions de formation sont prévues "posture de coopération" et "gestion de projets participatifs"
<i>Accompagner la création et le développement de réseaux et d'AMAP</i>	<p>Objectif 2020 :</p> <p>Soutien à l'émergence de dynamiques de réseaux d'AMAP dans les territoires par la mise en liens des personnes, le partage et le développement d'outils qui facilitent la mise en réseau, la mutualisation sur les démarches de création d'AMAP et accompagnement des AMAP et la poursuite des travaux autour de l'amélioration des pratiques.</p> <p><i>2 réseaux sont en émergence : régions Centre et Bourgogne Franche Comté, et des intentions sont exprimées dans d'autres territoires...</i></p> <p>Développement et appropriation de Clic'AMAP, comme facilitateur de "gestion" des AMAP et de mise en réseau. Un travail important est prévu autour de la gouvernance de cet outil avec la rédaction d'une charte d'utilisation du code et l'adaptation de la licence open source.</p> <p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion collective de la crise Covid avec de nombreuses réunions d'échanges ont permis une entraide forte entre réseaux d'AMAP en associant aussi des membres d'AMAP sans réseau ; les incitant ainsi à se mettre en lien localement pour s'organiser... Les liens avec InPACT Centre qui impulse une dynamique de mise en réseau des AMAP de leur territoire se sont renforcés et des membres d'autres réseaux d'AMAP ont été associés à des temps collectifs selon les principes d'essaimage inter-réseau.

- Début 2020, une réunion d'échange a eu lieu entre réseaux d'AMAP 100% bénévoles (donc sans animateur-salarié) pour échanger sur les dynamiques et problématiques propres à ces réseaux qui ont moins de moyens.
- Clic'AMAP : renforcement du portage de ce projet inter-régional, à la fois sur le plan financier et politique. Le Comité de pilotage a notamment été relancé, il s'est réuni 5 fois entre septembre 2021 et mars 2021, avec à chaque fois une dizaine de participants venus de différentes régions.

Orientation 2021:

- Poursuivre les dynamiques d'entraide et de mutualisation entre réseaux
- Poursuivre le développement et l'appropriation de Clic'AMAP

Renforcer la capitalisation et l'évaluation de nos pratiques

<p><i>Faire vivre la charte des AMAP en suscitant l'intérêt pour l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques</i></p>	<p>Objectif 2020 : Ré-ouverture du chantier 'Faire vivre la charte des AMAP: l'accompagnement des AMAP en questions' pour mutualiser les démarches pédagogiques et travailler à des positionnements communs (enjeu de cohérence) vis à vis de nombre de situations qui posent questions (ex: artisans non paysan, groupement d'achat... la liste est longue) [à lier avec les travaux de la commission éthique et juridique]. Organisation d'une rencontre-formation au cours de l'année 2020. Mise en réseau avec les CSA (via URGENCI) et avec d'autres partenaires qui soutiennent l'agroécologie paysanne. Concrètement il s'agira de : valoriser les réalisations et livrables du projet EAtingCraft qui s'est terminé en 2019, s'impliquer dans la création d'un réseau français des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG), participer à la pré conférence internationale sur les SPG organisée par l'IFOAM, Nature et Progrès et le CIRAD le 21 septembre 2020 à Rennes - en amont du Congrès Internationale de la bio.</p>
--	---

Réalisé en 2020 :

- Un **groupe de travail 'Charte en mouvement'** a démarré son action au second semestre en articulation avec la Commission Ethique et Juridique, en lançant un questionnaire au sein des équipes des réseaux d'AMAP pour 'prendre le pouls' et faire un premier état des lieux des pratiques d'accompagnement, outils, questionnements et besoins de chacun pour faire vivre la Charte des AMAP. Les réponses synthétisées ont permis d'animer des échanges lors d'une réunion mi-février et ainsi dessiner des pistes de travail en commun pour 2021 autour de la construction d'un cadre commun d'accompagnement et l'élaboration d'outils pédagogiques favorisant les démarches d'évaluation participative dans le mouvement. A noter que les rencontres inter-salariées (nov 2020 et janvier 2021) ont aussi été des moments importants d'échange de pratiques qui alimentent nos analyses des besoins.
- Avec la crise covid, les temps de rencontres prévues avec des partenaires autour des démarches de type SPG, sources d'inspiration pour nos propres actions à déployer, ont été reportés, notamment dans le cadre du projet de **recherche-action COMPAIRS, réseau français des SPG**. Ce réseau a cependant créé un site internet: [Certification Participative - Certification Participative et SPG \(certification-participative.org\)](https://certification-participative.org)

Orientation 2021:

- **Poursuivre les travaux engagés dans le GT charte en mouvement** en s'appuyant notamment sur l'accompagnement de personnes ressources mobilisés dans le cadre du DLA. [\[Lire article page 7\]](#)
- La 1ère rencontre du **projet de recherche-action COMPAIRS** aura lieu le 31 mai 2021 sur le Thème : quelle démocratie dans les associations ? comment la démocratie s'articule dans des systèmes très larges (systèmes polycentriques)?
- A noter que les avancées du GT charte seront valorisées à l'échelle européenne dans le cadre du projet de [coopération COACH avec Urgenci](#).

<p><i>Développer et mutualiser les formations</i></p>	<p>Objectif 2020 : Les échanges et mutualisations entre réseaux sur les formations sont à renforcer en 2020 : formations auprès des amapien.nes, des paysan.nes en AMAP ou porteurs de projet à l'installation, mais aussi d'autres publics tels que les scolaires, étudiants, acteurs socio-éducatif, ... et sur différentes thématiques.</p>
---	---

Réalisé en 2020 :

- Le réseau des AMAP AuRA a réalisé un **'Catalogue d'animation : des idées pour vos interventions sur les enjeux agricoles et alimentaires'** pour appuyer les AMAP dans leur mission d'éducation populaire. Fruit d'une collaboration avec les réseaux Île de France, Isère, Hauts-de-France, l'Inter-AMAP Pays Basque, et MIRAMAP, il rassemble une dizaine de **fiches expériences sur des interventions de sensibilisation** auprès de petits et grands.
- Des échanges en réunions inter-salarié.es ou bipartites entre salariés de réseaux ont permis la **circulation de savoirs et savoir-faire en matière de formation** auprès de nos membres dans les territoires.
- En écho du projet BD, des mutualisations ont eu lieu autour de la **formation des paysans/porteurs de projets et des interventions à développer dans des lycées agricoles ou les CFPPA**.
- Soulignons le montage et l'animation du **cycle commun de web-rencontres sur l'accessibilité alimentaire** : une première expérience significative de mutualisation interrégionale de formation dans le mouvement des AMAP autour de cette problématique émergente commune.

Orientation 2021:

- Poursuivre et approfondir les mutualisations de compétences entre équipes des réseaux d'AMAP

Partager les retours d'expériences et les outils existants à travers AMAPartage.fr

Objectif 2020 :

Passer à la 2ème vitesse pour une appropriation et une alimentation régulière d'AMAPartage.fr. Cela représente un travail important car la dynamique de publication est à lancer durablement.

Mettre l'accent sur les thèmes spécifiques de capitalisation suivants : accessibilité alimentaire, place et rôle des AMAP dans les territoires, accompagnement à la création d'AMAP, création de réseaux d'AMAP, accompagnement des paysans en AMAP, la solidarité en cas d'aléas de production.

Réalisé en 2020 :

- A l'automne, 3 membres du cercle rendre visible ont fait **un exercice d'analyse critique d'AMAPartage.fr** pour identifier les freins et leviers à l'appropriation de cet outil conçu collectivement. Outre des fonctionnalités à améliorer ou de nouvelles à créer, nous constatons que l'approche participative pourtant fortement plébiscitée ne s'avère pas toujours pertinente pour assurer la publication régulière des ressources que chaque réseau élabore ; nous amenant donc à remettre en question l'ouverture à tous à la publication.

Orientation 2021 :

- Sur une proposition du réseau des AMAP d'Aura, l'objectif est de **relancer un groupe de travail autour d'AMAPartage**. Et aussi d'envisager l'accueil d'un stagiaire pour constituer une base commune de ressources.

Construire un cadre économique et financier éthique et mutualisé

Etudier différents modèles économique et financier par lesquels les réseaux d'AMAP pourraient se consolider

Objectif 2020 :

Réalisation d'une 1ère étude des opportunités de modification du montage économique et de leur faisabilité, avec l'appui d'experts (à voir suivant le budget à y consacrer)

Organisation d'une rencontre-formation sur les questions économiques et financières en juin 2020.

Réalisé et orientation 2021 : [\[Lire article page 7\]](#)

**RENFORCER LES
SOLIDARITÉS**
entre amapien.nes et
paysan.nes en AMAP

Déclinaison des actions réalisées et à venir du MIRAMAP pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Une coordination interrégionale autour de la crise Covid

Soulignons ici l'important travail de coordination qui a eu lieu depuis un an autour de la crise Covid dont l'objectif a été de soutenir les AMAP dans le maintien des livraisons et pour faire vivre le principe de solidarité au quotidien.

[voir article page 5]

Consolider les partenariats entre paysan.nes et amapien.nes

<p><i>Sensibiliser les amapien.nes aux enjeux du monde paysan et aux possibilités d'action</i></p>	<p>Objectif 2020 : Poursuite du relai de campagnes d'information et de mobilisation de nos partenaires (ex : semaine pour les alternatives aux pesticides, fête des possibles, campagne bio local, c'est l'idéal) Démarrage de coopérations autour de la réalisation d'un nouveau projet de bande dessinée "Paysan.ne.s en AMAP, pourquoi pas moi ?"</p>
--	---

Réalisé en 2020 :

- Le MIRAMAP relaie quotidiennement de nombreuses informations sur l'actualité agricole et alimentaire et diffuse les campagnes d'info/mobilisation auxquelles nous sommes partenaires comme par exemple dernièrement la campagne [BASTA: les profiteurs de la PAC](#) de la Plateforme pour une Autre PAC.
- La création d'un 'GT réseaux sociaux' a permis de poser des bases de coordination de communication via ces canaux-là pour nous améliorer.
- La création puis la diffusion de la BD, *Paysan.nes en AMAP, pourquoi pas moi?* dans le Mouvement des AMAP et auprès de nos partenaires nationaux et dans les territoires a été piloté par un 'GT BD' composés de membres bénévoles et salariés de notamment les réseaux d'AMAP d'Aura, Isère, IDF, HdF, IAPB, MIRAMAP, en s'appuyant sur des témoignages de paysan.nes en AMAP de ces régions et surtout grâce au talent du dessinateur Jean Leveugle, des [Savoirs Ambulants](#). Imaginée en priorité à destination des porteur-ses de projet, des paysan.nes installé-es ou en cours d'installation, cette BD permet aussi aux amapien.nes d'appréhender de façon ludique le milieu paysan et ses réalités.

Orientation 2021 :

- **Améliorer les capacités de communication interrégionales** pour relayer de l'information notamment en investissant mieux les réseaux sociaux (cf GT 'réseaux sociaux')
- **Faire vivre la BD**

La BD vient d'être mise en accès libre en ligne, nous permettant alors d'engager une seconde phase de communication dans le mouvement des AMAP et auprès des partenaires du développement agricole.

- A partir de la fiche [présentation de la BD aux AMAP](#), l'enjeu aujourd'hui est d'inviter **très largement les amapiens à se saisir de cette BD** pour sensibiliser leurs membres, inviter aux questionnements pour faire des visites de fermes et renforcer leurs partenariats, le tout dans un esprit d'amélioration continue des pratiques !
- **Plus la diffuser auprès des organisations agricoles et de la formation professionnelle** : Si quelques partenaires se sont saisis de cette BD, ils sont encore peu nombreux à en avoir commandé pour l'utiliser dans leurs actions d'accompagnement ou de formation aux circuits-courts. C'est un des objectifs que le GT s'est donné pour 2021 ! [Lire article page 10]

<p><i>Développer les différentes formes de soutien financier aux paysans en AMAP (cagnottes solidaires notamment)</i></p>	<p>Objectif : Animation des échanges entre les cagnottes solidaires existantes et soutien à l'émergence de nouvelles cagnottes. Cette action s'inscrit dans la durée et s'adapte aux besoins.</p>
---	--

Accompagner les AMAP dans la résolution de leurs difficultés par des échanges et l'analyse des pratiques	Objectif 2020 : Animation d'échanges interrégionaux autour des pratiques d'accompagnement des AMAP – valorisation des travaux pédagogiques menés dans les territoires (<i>exemple : fiche-expérience sur les ateliers menés par Ladp sur la 'prévention et résolution des conflits en AMAP</i>) Réflexions autour de la création d'une foire aux questions sur amapartage.fr permettant de partager des analyses de situations et les solutions qui ont été trouvées.
--	--

Réalisé et orientation 2021 : VOIR les travaux engagés dans la commission éthique et juridique et notamment dans le GT 'charte en mouvement' [page 14]

Encourager les mutualisations et formations par et pour les paysans en AMAP

Favoriser le développement des échanges de savoirs et savoir-faire entre paysans en AMAP	Objectif 2020 : Finalisation et partage des travaux et des livrables réalisés dans le cadre du stage de Jonathan Thunin en mission au MIRAMAP en 2019. Organisation d'échanges interrégionaux autour des méthodes participatives d'animation d'échanges entre pairs dans les territoires – poursuite des mutualisations notamment sur les journées inter-paysan.nes en AMAP.
--	---

Réalisé en 2020 :

- Lors du GT BD, des réunions inter-salariés et d'une première réunion en décembre sur l'installation/transmission (voir ci-dessous) ont eu lieu des **échanges de pratiques d'animation de rencontres locales entre paysans en AMAP et de formation pour les paysans**.
- Mise en ligne du Rapport : *L'accompagnement des paysans en AMAP, Recueil d'expériences de réseaux d'AMAP et regards croisés* > [par-là](#)
- C'est aussi par le recueil d'expériences et la création de la **BD paysan.nes en AMAP** que nous pouvons à notre échelle d'action encourager la circulation des savoirs et savoir-faire.
- **Rédaction et diffusion d'un article** en décembre "[Portraits de paysan.nes en AMAP à lire, regarder, écouter...](#)" qui a permis de rassembler et valoriser les très nombreux témoignages de paysan.nes en AMAP qui circulent plus quotidiennement via des vidéos, des articles, des livres, émissions de radio, fiches portraits ...

Accompagner les porteurs de projet d'installation en AMAP Et rajoutons ici les questions de transmission	Objectif 2020 : Partage des travaux et livrables réalisés au sein d'InPACT sur l'installation/transmission. Animation d'un atelier sur l'installation/transmission lors de la rencontre nationale des AMAP <i>Les propositions issues des ateliers lors de la Rencontre nationale viendront préciser le champ d'action à déployer en 2020.</i>
--	--

Réalisé en 2020 :

- Des premières actions menées en 2020 avec : la diffusion du compte rendu de l'atelier animé lors de la rencontre nationale des AMAP de février 2020 ; l'intégration dans la BD 'paysan.ne en AMAP' d'une situation de transmission d'une ferme, des échanges entre salariés de réseaux et un démarrage d'état des lieux ; une première réunion en décembre sur le thème installation/transmission sous l'impulsion du Réseau AMAP Aura qui s'empare plus fortement cette année de ces questions ; la participation du MIRAMAP au GT installation/transmission d'InPACT via un mandat au réseau des AMAP IDF.

Orientation 2021 : Poursuivre et renforcer les travaux en commun [voir article page 10]

Renforcer les capacités d'action collective en faveur de l'accessibilité alimentaire en tissant de nouvelles solidarités en AMAP

=> Voir l'article page 6 'L'accessibilité alimentaire : un défi commun pour le mouvement des AMAP'



Déclinaison des actions réalisées et à venir du MIRAMAP pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Élaborer le projet politique du Mouvement et la stratégie de plaidoyer

Rédiger un "Manifeste du Mouvement des AMAP"

Objectif 2020 :

Co-construire une stratégie et mettre en œuvre une démarche de plaidoyer qui nous est propre

Tout est à définir pour ces 2 actions phares, en s'appuyant sur les expériences passées et notamment sur la campagne déployée par les réseaux IDF et AURA pour les municipales 2020.

Une rencontre-formation est à envisager au cours de l'année 2020.

Réalisé :

- 2 temps de formation "Stratégie de plaidoyer" accompagné par Mille et une ressources, organisé suite à plusieurs réunions du Groupe de travail "plaidoyer"
- Une rencontre inter-régionale consacrée aux campagnes régionales et présidentielle
- Constitution du GT "Manifeste du Mouvement des AMAP" : rédaction d'un sommaire et recherche d'une plume

Orientation 2021 :

- Mutualisation des contenus sur les campagnes menées en région
- Poursuite des travaux du GT Plaidoyer et GT Manifeste

Structurer nos coopérations avec des partenaires externes

Renforcer l'implication dans les réseaux InPACT

Objectif 2020 :

Poursuite de la co-présidence du pôle InPACT national assurée par Elisabeth Carbone, administratrice du MIRAMAP. Les liens se renforcent et une implication est prévue sur : les actions de plaidoyer avec une formation prévue, organisée par le groupe de travail "Alimentation" d'InPACT et sur la vie associative en générale (réunions fréquentes).

Réalisé :

- **Participation active à la vie associative d'InPACT** notamment par l'implication active d'Elisabeth Carbone. Notons la création d'un poste salarié à InPACT en 2020 sur la coordination de la vie associative et la communication.
- Participation avec InPACT à un séminaire InterONVAR
- **La co-animation par le MIRAMAP du GT alimentation d'InPACT** s'est poursuivi en 2020 avec l'objectif pour le MIRAMAP d'inscrire plus fortement les problématiques d'accessibilité alimentaire à l'ordre du jour. Début 2021 le GT a **déposé en commun de projets auprès de financeurs** et notamment dans le cadre du *Plan de relance* du Gouvernement autour de la mesure 'Alimentation locale et solidaire' (volet A national), avec le Réseau CIVAM en chef de fil.

Orientation 2021 :

- [Sous réserve de financement] Démarrer un **chantier commun à InPACT autour de l'accessibilité alimentaire** articulant dynamique nationale et mise en mouvement dans les territoires.
- Construction de la **formation plaidoyer** par 2 GT d'InPACT (alimentation et formation).
- **Mieux faire le lien entre le GT installation/transmission d'InPACT** et les projets du MIRAMAP sur le sujet.

<i>Identifier de nouveaux partenaires</i>	Objectif 2020 : Plusieurs partenariats européens sont en discussion , la suite du projet "Voices for CSA" notamment.
Réalisé : <ul style="list-style-type: none"> • Un projet de coopération et de recherche-action à l'échelle européenne a démarré à l'automne avec Urgenci et l'Université de Coventry. Il se nomme COACH : Collaborative Agri-food Chains (Chaînes agricoles et alimentaires collaboratives). • Via le chantier autour de l'accessibilité alimentaire, le MIRAMAP et les membres du GT tissent de nombreux nouveaux partenariats notamment avec des structures sociales associatives et institutionnelles (ex: Secours Catholique, Secours Populaire, ATD Quart-monde, CAF), organisation avec lesquelles nous n'avions jusqu'alors que peu de lien. Le MIRAMAP est aussi membre du Collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation • Par ailleurs, autour des questions de santé environnementale, des liens se sont tissés avec des associations citoyennes de défense de l'environnement, des consommateurs, des usagers de santé et d'associations familiales et de professionnels, et de syndicats, pour porter des revendications communes auprès du gouvernement. Pise, « Plateforme interassociative pour la santé environnementale » a été créée et le MIRAMAP en fait partie. L'objectif est de faire de la santé environnementale un pilier du système de santé. Nous nous rassemblons pour dénoncer les lacunes des politiques publiques actuelles en termes de santé environnementale ; porter une voix collective auprès des médias, du Gouvernement, des institutions et des personnalités politiques, pour défendre une vision collective de la santé environnementale, proposer des solutions opérationnelles pour construire une politique publique de santé environnementale en France et être innovants en termes de participation citoyenne. 	
Contribuer à la transition des territoires	
<i>Encourager les AMAP et les réseaux à être force de propositions</i>	Objectif 2020 : Poursuite des mutualisations engagées en 2019 dans le cadre des mobilisations pour les municipales de mars 2020 . Poursuite des travaux engagés entre 2018 et 2019 sur le rôle des AMAP et des réseaux dans le développement des Projets alimentaires territoriaux
Réalisé / à venir => voir les travaux menés dans le cadre des différents GT et chantiers en cours	

**RENDRE
VISIBLE**

 notre projet de
société

axe stratégique

Déclinaison des actions réalisées et à venir du MIRAMAP pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Représenter le mouvement des AMAP	
<i>Clarifier l'organisation de la représentation du mouvement</i>	Objectif 2020 : Poursuite des travaux engagés par la commission 'représentation et partenariats' du MIRAMAP.
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> La commission représentation et partenariat du MIRAMAP s'est réunie une fois par mois pour assurer le suivi des partenariats en cours et répondre aux très nombreuses sollicitations que reçoit quotidiennement le MIRAMAP (invitations à des événements, demandes de partenariats, signatures de communiqués, demandes de rdv, d'entretiens...). Les porte-paroles ont répondu à de nombreux journalistes - notamment lors du premier confinement et ont assuré la représentation du MIRAMAP lors de rendez-vous institutionnels (ex : entretien avec le cabinet du MAAF, Séminaire Inter-ONVAR, ...) 	
Orientation 2021 <ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'équipe de la commission en augmentant le nombre de représentants du MIRAMAP dans les collectifs partenaires dans lesquels le MIRAMAP est impliqué et souhaiterait s'impliquer. Clarifier et mieux prioriser les engagements du MIRAMAP compte tenu de l'augmentation des sollicitations qui nous parviennent. 	
<i>Valoriser les données quantitatives et qualitatives sur le Mouvement des AMAP</i>	Objectif 2020 : Finalisation et partage des travaux réalisés dans le cadre du stage de Jonathan Thunin notamment autour des données statistiques en AMAP. Partage de résultats d'études menés dans certains territoires et réseaux notamment sur les paysan.nes en AMAP.
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Le rapport sur l'étude statistique sur les données en AMAP et une synthèse de 4 pages ont été terminés et publiés en juillet 2020 permettant ainsi de donner accès à tous aux principaux résultats. Un premier travail de listing de références sur les AMAP et les paysans en AMAP à partir de travail d'études menées dans le Mouvement a été réalisé en septembre 2020 et est à poursuivre et enrichir pour le porter à connaissance de toutes et tous. 	
Orientation 2021 <ul style="list-style-type: none"> Finaliser et partager le travail de synthèse de références en AMAP réalisé à l'automne dernier. Partager les résultats d'enquête en cours dans certains réseaux (ex : enquête sur la sociologie des amapien.nes et les questions de genre en Ile de France) 	
<i>Former des "ambassadeurs/drices"</i>	Objectif 2020 Faire un livret d'accueil rassemblant les fondamentaux du mouvement
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Un Groupe de travail a démarré au printemps 2020 dans le but d'élaborer un 'livret d'accueil' pour mieux partager les bases communes (historique du MIRAMAP, valeurs...) auprès de nouveaux membres actifs du MIRAMAP et/ou nouveaux administrateurs des réseaux. Dans l'enthousiasme du démarrage, les bénévoles de ce GT ont posé des objectifs élevés qui ont été difficiles à atteindre par la suite alors que leur disponibilité s'est réduite. Le travail a été repris ensuite par le bureau pour élaborer un document à destination des administrateurs du MIRAMAP et qui sera présenté à l'AG. 	
Orientation 2021 : Ce sera donc plutôt dans le cadre de la préparation de la fête des 20 ans des AMAP en PACA, que l'objectif que portait ce GT pourra être retravaillé.	

Mettre en lumière des contenus selon notre identité, nos valeurs, notre impact	
<i>Définir une stratégie de communication</i>	Objectif 2020 : Organiser une formation et fixer des priorités
<i>Définir une identité visuelle commune</i>	Objectif 2020 Etudier comment aborder la question après la formation
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Montage et réalisation d'une formation-action 'Construire une stratégie de communication' sur 2 demies-journées (18.06.20 et 2.07.20) avec le formateur Nicolas Gauty, associant 14 participants à chaque session. Cette formation théorique et pratique a permis l'acquisition de bases méthodologiques pour envisager la construction d'une stratégie de communication coordonnée et de prendre conscience de toutes les étapes nécessaires à déployer pour avoir une stratégie, ce, avant même de mener des actions de communication, de revoir notre charte graphique ou refonder nos outils de communication. Un tel processus à l'échelle interrégionale demanderait au moins un an de travail collectif et un accompagnement adapté pour répondre à nos ambitions. Force a été de constater que les moyens manquaient en 2020 pour lancer une telle démarche et demandait alors une plus grande anticipation de notre part et la recherche de moyens financiers adaptés. Considérant que même sans moyen il est possible d'agir, des bénévoles qui avait participé à cette formation ont souhaité s'atteler au montage d'une campagne de communication sur l'ADN des AMAP pour 2021 sur notre groupe Facebook – une manière de contribuer aux besoins de communication par l'expérimentation de l'action ! Orientation 2021 : <ul style="list-style-type: none"> Création de 8 visuels et lancement de la campagne web 'depuis 20 ans ...' sur FB puis don des visuels aux réseaux qui le souhaiteront avec possibilité d'y mettre leur logo. Engager un travail de recherche de moyens financiers pour être en capacité d'engager en 2022 la construction d'une stratégie de communication en étant accompagné par des personnes compétences. 	
<i>Organiser un évènement commun déclinable dans tous les territoires comme AMAP en fêtes</i>	Objectif 2020 : Définir les suites à donner à l'évènement "AMAP en fêtes"
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Malgré un contexte difficile au premier semestre 2020, plusieurs réunions au sein d'un groupe de travail ont eu lieu à la suite de la rencontre nationale de février pour essayer de diffuser l'invitation aux AMAP et aux réseaux d'AMAP à se saisir d'AMAP en fêtes ! Si en Auvergne Rhône-Alpes, plus d'une cinquantaine d'évènements ont eu lieu juste avant le second confinement, cette proposition n'a pas été reprise dans les autres territoires. Si le contexte et les contraintes sanitaires ont dissuadé certains de participer, notons qu'un tel projet ne peut prendre forme que s'il y a une plus forte coordination nationale et plus de moyens humains et financiers alloués dans chaque réseau et à l'interrégional. Orientation 2021 : <ul style="list-style-type: none"> L'anniversaire des 20 ans des AMAP en PACA semble être une belle opportunité pour relancer la dynamique et donner un ton particulier à <i>AMAP en fêtes 2021</i> ! 	
<i>Identifier au fur et à mesure les besoins en termes de communication issus des différents chantiers et créer les outils adaptés</i>	Objectif 2020 : Réalisation d'un bilan des actions des 5 dernières années pour le Ministère de l'Agriculture avec un fort enjeu autour des fonds Casdar/ONVAR Edition de 4 lettres d'information du MIRAMAP
Réalisé en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Le travail de bilan des actions menées depuis 5 ans a été reporté à 2021 par le Ministère de l'Agriculture Un GT a réalisé une révision des contenus du site miramap.org, supprimer des articles inutiles, réorganiser certaines rubriques et écrire de nouveaux et nombreux articles pour mieux rendre compte de l'actualité des 	

projets en cours.

- Depuis la précédente AG, le MIRAMAP a publié **2 lettres d'information** (1 en juin et 1 en décembre) permettant **de valoriser les nombreux chantiers en cours et leurs avancées !**
Notons que le travail éditorial et de rédaction a été bien plus collaboratif que par le passé, avec pour chacune un éditorial écrit à plusieurs plumes. S'il y a eu moins de lettres d'info que prévues, soulignons que la rédaction et diffusion d'articles dans le cadre de la gestion de la crise Covid a été très importante (plus d'une vingtaine d'articles parus).
- Diffusion des **10 Messages vidéos adressés aux amapiens et paysans en AMAP** par les membres du Conseil d'Orientation du MIRAMAP.

Orientation 2021 :

- A défaut de pouvoir élaborer cette année une stratégie de communication globale à 5 ans, objectif de définir un plan de communication 2021 au regard des besoins issus des différents projets en cours ou en germe et notamment de la préparation de l'évènement des 20 ans des AMAP à l'automne.
- Renforcer l'équipe de la lettre d'info et du portage d'AMAP'artage pour rendre plus visible l'ampleur de nos travaux

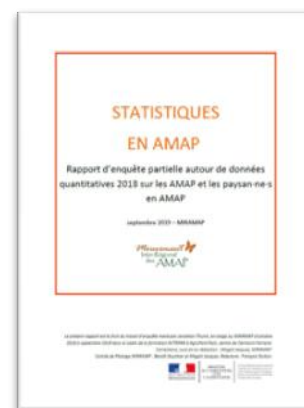
Quelques ressources réalisées ou co-réalisées par le MIRAMAP et diffusées en 2020 [ctrl +clic droit sur l'image]



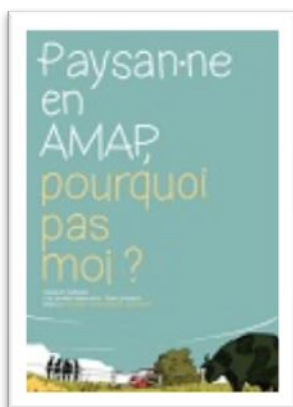
CR RNAMAP 2020



Projet stratégique 2020-2025 du
Mouvement des AMAP



Statistiques en AMAP, rapport 2019



BD 'Paysan.nes en AMAP,
pourquoi pas moi ?'



10 messages vidéo aux amapien.nes et
aux paysan.nes en AMAP



Cycle de web-rencontre autour de
l'accessibilité

Mouvement Inter-Régional des AMAP

58 rue Raulin / 69 007 Lyon / 04 81 91 60 51- 06 18 99 77 80

contact@miramap.org

miramap.org

Le MIRAMAP est partenaire ou relai de campagnes de mobilisation :



Le MIRAMAP est membre de :



Partenaires financiers :

